



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Délégation Départementale
des Alpes-de-Haute-Provence

Service Santé Environnement

Affaire suivie par :

Guillaume Poincheval :

guillaume.poincheval@ars.sante.fr

Tél. : 04 13 55 88 64

Mme. la Préfète
des Alpes de Haute-Provence
8 rue du Docteur Romieu
04000 Digne les Bains

Digne-les-Bains, le 14 novembre 2025

Vos Ref : AIOT 0006401654 - EIFFAGE ROUTE GRAND SUD - Carrière de Peyroules (AENV)

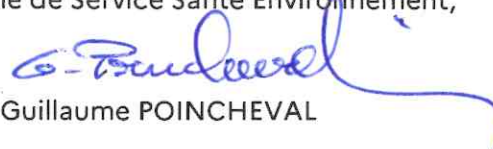
Objet : AIOT 0006401654 - EIFFAGE ROUTE GRAND SUD - Carrière de Peyroules – DREAL PACA.

Les services de l'ARS ont bien reçu en date du 20 octobre 2025 pour avis, le dossier déposé par la société EIFFAGE Route Grand Sud relatif à la demande de renouvellement et d'extension d'installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE) de la carrière du ravin de Barrissi, sur la commune de Peyroules.

Le projet n'est pas implanté dans un périmètre de protection de captage d'eau destinée à la consommation humaine (EDCH) autorisé par arrêté préfectoral, ni à proximité de site de baignade.

En conclusion, les services de l'ARS n'ont pas de remarque à formuler concernant le projet présenté, en application du code de la santé publique.

Pour le Directeur Général de l'ARS
et par délégation,
Le Responsable de Service Santé Environnement,


Guillaume POINCHEVAL